

## **Atelier Session 1 : Le concept d'Éducation et Formation tout au long de la vie**

**Ardouin Thierry**

Département des Sciences de l'Éducation

Université de Rouen - France

### **ÉDUCATION OU FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE : DU DROIT À L'ÉDUCATION AU DEVOIR DE FORMATION ? LES MONDES SOCIAUX DE LA FORMATION DES ADULTES**

#### **Résumé**

Le principe d'éducation tout au long de la vie s'inscrit dans le concept d'éducation permanente plus global et ouvert. Cependant, à l'heure actuelle dans le domaine de la formation des adultes, c'est le principe de formation tout au long de la vie qui ne cesse d'être réaffirmé, tant en Europe, par le Rapport "pour une société cognitive" (1995) qu'en France, par le nouvel accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle continue des salariés (20 septembre 2003).

La formation des adultes s'est construite dans le temps à partir d'une diversité d'approches, d'expériences et d'idéologies : l'alphabétisation et lutte contre illettrisme, le développement local comme projet éducatif et de société, l'animation socioculturelle et l'accès pour tous à la culture, et la formation professionnelle continue. Parler d'éducation permanente c'est s'inscrire dans cette diversité et cette complexité des mondes sociaux de la formation. L'idée de formation tout au long de la vie peut apparaître de manière plus linéaire et productiviste. En France c'est bien la formation professionnelle continue qui a pris l'ascendant sur les autres dimensions.

Le principe de formation tout au long de la vie nous apparaît comme une injonction à visée opérationnelle qui risque de mettre à mal le concept d'Education permanente dans son objectif global, pour un développement humaniste, culturel et social.

Cette réflexion nous permet alors de garder une vigilance sur les finalités de la formation et son rapport dans l'éducation.

\* \* \*

Étymologiquement, former (du latin *formare*) c'est donner une forme, c'est créer ou réaliser ce qui n'existe pas. La formation est littéralement cette action de faire apparaître quelque chose. Elle deviendra, par la suite, l'action de former quelqu'un intellectuellement ou moralement par le biais de l'instruction et de l'éducation. La formation, comme institution, fait désormais partie intégrante de notre société, notre vie et de notre histoire, cependant il faut rappeler avec Pierre Goguelin (1987) : que *"le mot formation est actuellement employé de façon si courante qu'il est difficile d'imaginer qu'il n'était pratiquement pas utilisé avant 1950"* (p.42).

A l'heure actuelle, c'est le principe de *formation tout au long de la vie* qui ne cesse d'être réaffirmé, tant en Europe, par le Rapport de 1995 "pour une société cognitive" qu'en France par l'accord interprofessionnel sur la formation professionnelle continue des salariés (20 septembre 2003). Les concepts d'éducation permanente, éducation tout au long de la vie et formation tout au long de la vie ne sont pas neutres et se structurent dans un schéma d'ensemble en lien avec la formation initiale et continue quelle soit professionnelle ou académique.

### **La formation est constitutive de l'éducation**

Émile Durkheim (1858-1917) définit de manière claire le principe de l'éducation : *"L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui, et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné"* (p.10).

Cette éducation sociale et d'acquisition de savoirs est mise en œuvre par le système d'enseignement qui porte en lui un double paradoxe : former le plus grand nombre pour assurer la cohésion sociale et former l'élite pour le renouvellement des savoirs ; et s'adapter à l'environnement socio-économique et garantir un développement et une indépendance culturelle.

Parallèlement, différents domaines se développent notamment l'éducation à la santé, d'autres se renforcent comme la formation pour le développement, dans les pays émergents, que cela soit en éducation formelle, non formelle ou informelle.

### ***Éducation formelle, non formelle, informelle***

Si en Europe, nous avons une lecture plus structurée de l'éducation et de la formation, le passage par d'autres latitudes nous amène à complexifier notre analyse. De fait, à côté de

l'éducation académique d'autres systèmes existent et se développent. On parle alors d'éducation ou de formation non formelle et informelle. La distinction entre ces trois catégories s'effectue en croisant quatre critères majeurs (Gasse, 2007) :

- l'existence d'institution nationale (système scolaire et universitaire)
- l'existence de structures organisées (scolaires ou autres : ONG, associations, périscolaire, sanitaires, populaires, professionnelles, etc.)
- l'identification d'un public cible particulier (classe d'âge, population spécifique)
- l'objectif d'éducation avec une intentionnalité lisible (connaissances attendues, programme, reconnaissance des acquis).

L'éducation formelle répond aux quatre critères. Elle est donnée dans des institutions d'enseignement par des enseignants dans le cadre de programmes. Elle se réfère au système éducatif hiérarchiquement structuré, caractérisé par l'unicité, une programmation et des structures organisées horizontales (classes d'âge homogènes, cycles standardisés) et verticales (programmation, cycles hiérarchisés).

L'éducation non formelle répond aux trois derniers critères, c'est-à-dire que l'éducation est organisée, pour un public repéré, et volontaire, avec des objectifs pédagogiques identifiables. Selon les pays, cet enseignement peut englober des programmes d'alphabétisation, d'éducation d'enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences sociales, d'éducation à la santé, de compétences professionnelle et de culture générale. C'est un processus organisé avec des objectifs éducatifs.

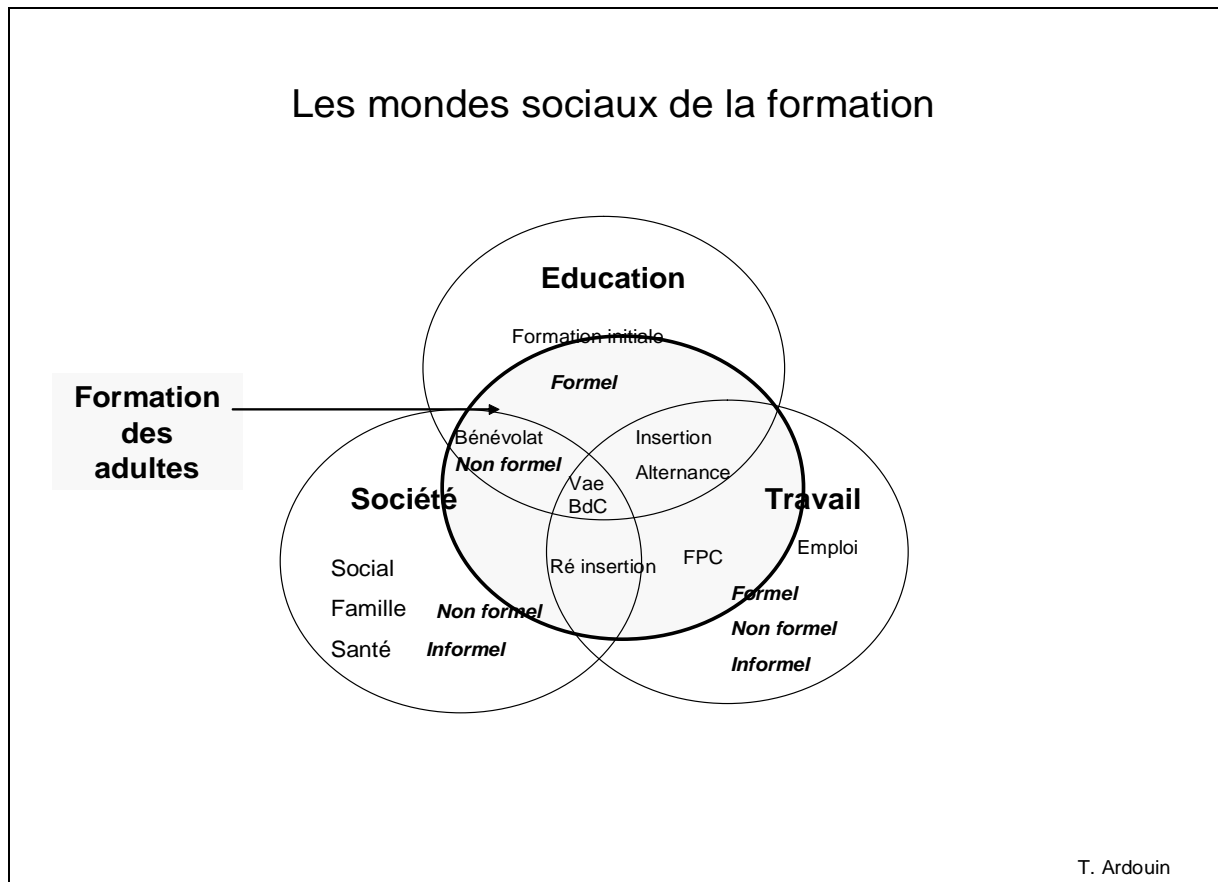
L'éducation informelle ne prend en compte aucun critère directement. C'est une éducation diffuse par lequel chaque individu acquiert des attitudes, valeurs, compétences et connaissances à partir de l'expérience quotidienne (famille, loisirs, déplacements, médias). Cet apprentissage ne suit pas une programmation et se déroule hors institutions.

L'éducation ne se résume donc pas au scolaire et le champ de la formation est de plus en plus prégnant notamment dans ce que nous appelons les mondes sociaux de la formation des adultes.

### **Les mondes sociaux de la formation**

La formation est diverse : l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme, le développement local comme projet éducatif et de société, l'animation socioculturelle avec l'idée d'accès pour tous à la culture dans l'esprit de l'éducation populaire, et la formation professionnelle

continue. La formation n'est pas unique et s'articule au sein et en interaction de trois sphères : l'éducation, le travail et la société. Nous pouvons dire que la formation représente différents mondes sociaux.



Dans la sphère de l'éducation, elle correspond à la formation continuée des enseignants, des adultes en reprise d'études ou en formation qualifiante. Dans la sphère de l'emploi, c'est la formation professionnelle continue mais aussi la formation "sur le tas". Entre l'éducation et l'emploi, la formation existe par l'alternance ou les formation d'insertion. Dans la sphère de la société, la formation des adultes est présente à destination des familles, de l'éducation à la santé ou l'accompagnement social sans qu'il n'y ait de visée qualifiante ou d'emploi mais pour une meilleure intégration sociale. Entre société et travail, les formations sont réalisées pour la réinsertion, notamment de publics "cibles" (femmes, migrants, détenus) mais aussi, dans un tout autre domaine, pour des formations syndicales. Entre société et éducation, la formation peut être à destination des bénévoles. Enfin au carrefour des trois sphères, il existe des dispositifs, dépendants de la formation, comme le bilan de compétences ou la validation des acquis qui touchent les trois domaines puisqu'il s'agit de rechercher dans son histoire les compétences et/ou les acquis expérientiels, sociaux, personnels et professionnels en vue d'un projet de formation, de changement ou de validation des acquis. La formation des adultes est

donc diverse et présente dans différents mondes sociaux. De même, s'il est aisé de repérer l'éducation formelle au sein de l'éducation, l'informel dans l'emploi et le non formel dans la société, la réalité est évidemment plus complexe et les différents systèmes existent dans chacune des sphères.

La formation des adultes se retrouve dans une ou aux intersections des trois sphères de l'éducation, du travail et de la société. Cette diversité, et la complexité sous jacente, est au cœur de la dialectique – toujours contemporaine – : la formation cherche-t-elle à changer la société ou a-t-elle pour fonction l'adaptation de l'homme à l'appareil productif ?

### *Vers une définition contractuelle de la formation*

Le terme de formation renvoie à plusieurs acceptions, et nous retenons avec Bernard Honoré (1992) quatre aspects fondamentaux inhérents à la formation, à la fois différents et complémentaires :

- la formation comme droit de l'homme,
- la formation comme condition du développement économique et social
- la formation comme expérience révélatrice de besoins personnels fondamentaux
- la formation comme aspect appliqué des sciences humaines.

La formation apparaît donc comme un sous ensemble de l'éducation avec ses spécificités liées à l'adulte-apprenant (Bourgeois, 2001) où l'individu a toute sa place, en lien avec le groupe, avec l'intérêt, voire la nécessité, de partir des acquis et expériences de chacun pour donner sens à l'apprentissage et son inscription dans un parcours, une trajectoire ou tout du moins une histoire.

Nous pouvons dire, avec Guy Jobert (2006), que cette position, voire vision, de la formation tire en partie son essence en opposition avec le modèle scolaire et dans les fondements psychosociologiques de la formation des adultes issus de trois courants majeurs que sont : la psychosociologie clinique, l'approche lewinienne de la dynamique des groupes et le courant rogérien. Et comme l'auteur le rappelle si justement "*les nouvelles générations de praticiens se sont tellement approprié l'héritage qu'ils ont le plus souvent oublié sa provenance*" (p.358) et que ces fondements sont devenus des "évidents" de la formation.

Ainsi, la formation est toute à la fois :

- un *produit*, en tant que résultat d'un travail d'appropriation avec un niveau de qualification atteint ou revendiqué ;

- une *situation*, c'est à dire la mise en relation de différents acteurs dans un cadre pédagogique donné ;
- un *processus*, en tant que démarche d'apprentissage et de changement pour les individus ou les organisations ;
- une *institution*, comme un système organisé ayant une réalité sociale intégrée à la société.

On ne peut que difficilement penser la formation sans prendre en compte *a minima* ces différentes dimensions. Nous donnons alors la définition suivante :

*"la formation est l'action de se doter de moyens pour permettre l'acquisition de savoirs par une personne ou un groupe, dans une perspective contractuelle, en lien avec un contexte donné en vue d'atteindre un objectif"*

### **La formation construite par la société et son histoire**

S'il est désormais courant de situer, en France, le point d'ancrage du système de formation professionnelle continue aux lois du 16 juillet 1971, il est tout aussi admis de considérer cette date comme un point d'étape : à la fois point d'achèvement des évolutions antérieures et de la construction sociale qui ont abouti à ces lois, mais aussi point de démarrage d'une véritable politique de formation à tous les niveaux de la société.

### ***Condorcet : une ambition d'éducation permanente***

L'idée de formation n'est évidemment pas nouvelle et s'inscrit dans la nature humaine elle-même, pour laquelle, il est nécessaire d'apprendre et de s'adapter pour vivre dans notre société (Terrot, 1997; Palazzeschi, 1998). Au delà de cette exigence comportementale, la transmission des connaissances est nécessaire à l'exercice de certains métiers. Ainsi, la formation de la main d'œuvre fait partie intégrante de l'apprentissage des métiers pendant le Moyen Âge. C'est au XVIII<sup>e</sup> qu'apparaît l'idée d'éducation permanente, et comme nous le rappelle Antoine Léon (Forquin, 2002) : *"l'idée d'éducation permanente a un long passé et une courte histoire"* (p.10). Nous trouvons en effet les traces d'un passé ancien avec l'idée d'une éducation "du berceau à la tombe" dans le commentaire du Coran, mais aussi chez Comenius :

*De même que le monde entier est pour tout le genre humain une école, du commencement à la fin des temps, de même l'âge de chaque homme est son école, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Chaque âge est destiné à apprendre, et les mêmes bornes sont imposées à l'homme pour la vie et pour l'apprentissage (p.10).*

En France, l'idée "moderne" d'éducation permanente vient en continuité du siècle des Lumières et apparaît sous la Révolution Française avec le discours de Condorcet (1743-1793), où il présente, lors des séances du 20 et 21 avril 1792 à l'Assemblée, son plan sur l'organisation générale de l'instruction publique :

*"L'instruction doit être universelle, c'est à dire s'étendre à tous les citoyens [...] Elle doit, dans ses divers degrés, embrasser le système entier des connaissances humaines, et assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles. [...] Nous avons observé, enfin, que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles ; qu'elle devait embrasser tous les âges ; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire, que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites. [...] Si la nature vous a donné des talents, vous pouvez les développer, et ils ne seront perdus ni pour vous, ni pour la patrie" (p.29).*

Son discours porte les grands principes politiques de l'éducation permanente : la formation des citoyens, la justice sociale, l'évolution des connaissances et leur accès à tous, et l'apprentissage tout au long de la vie. Cette pensée reste résolument moderne et d'actualité. Si l'idée est fort ancienne, le terme, plus récent, est attribué à Pierre Arents, qui, en 1955 réalise un travail préparatoire sur la réforme de l'enseignement dans un document d'"exposé des motifs". L'idée d'éducation permanente s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire pour la formation culturelle et la formation du citoyen.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le système de formation professionnelle est articulé autour de trois niveaux : les écoles supérieures techniques, les écoles techniques et les centres d'apprentissage. Ce système opère déjà une coupure certaine entre la formation générale et la formation technique et professionnelle.

L'après-guerre et la période de reconstruction ont nécessité la formation de la main d'œuvre et l'intensification des formations professionnelles en vue de répondre aux besoins des entreprises en personnel d'encadrement et en techniciens. La formation des adultes se développe, s'intensifie et se diversifie. À la fin des années 50, la promotion individuelle doit se coupler avec la promotion collective et "la promotion sociale". Les accords de Grenelle en mai 1968 placent la formation dans le champ du paritarisme. Les partenaires sociaux négocient l'acte fondateur du système français de formation professionnelle par l'accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970. Cet accord prévoit notamment deux nouvelles

mesures essentielles : le principe, très novateur, d'un droit individuel offrant aux salariés la possibilité de suivre des formations pendant le temps de travail et sans perte de salaire, et l'intervention, à titre consultatif, du comité d'entreprise sur la politique de formation de l'entreprise.

### *L'éducation permanente au prisme des réalités sociales*

En 1971, la France institutionnalise la formation et fait passer le terme d'éducation permanente dans le droit du travail :

*Art.1 – L'éducation permanente constitue une obligation nationale. Elle a pour objet d'assurer à toutes les époques de sa vie, la formation et le développement de l'homme, de lui permettre d'acquérir les connaissances et l'ensemble des aptitudes intellectuelles et manuelles qui concourent à son épanouissement comme au progrès culturel, économique et social (Loi n°71-577 du 16 juillet 1971).*

La formation initiale et la formation professionnelle continue font partie intégrante de l'éducation permanente. Au niveau international, nous retrouvons cette acception avec le rapport d'Edgar Faure (1972), dans "Apprendre à être" qui précise :

*Tout individu doit avoir la possibilité d'apprendre pendant sa vie entière. L'idée d'Éducation permanente est la clé de voûte de la cité éducative. Le concept d'éducation permanente s'étend à tous les aspects du fait éducatif : il les englobe tous, et le tout est plus que la somme des parties (p.205).*

Puis, plus proche de nous, le rapport de l'Unesco, "L'éducation, un trésor est caché dedans" (Delors, 1996), prône le concept d'éducation tout au long de la vie :

*Le concept d'éducation tout au long de la vie est la clé de l'entrée dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Il dépasse la distinction traditionnelle entre éducation première et éducation permanente. Il rejoint un autre concept souvent avancé : celui de la société cognitive, où tout peut être une occasion d'apprendre et d'épanouir ses talents (extraits, p.36).*  
*L'éducation tout au long de la vie est fondée sur quatre piliers : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, apprendre à être (extraits, p.35).*

Il est important de rappeler que la loi de 1971 s'inscrit dans une logique d'éducation permanente très humaniste. À cette époque le volet social de la formation apparaît comme plus important que le volet économique.

Cependant, en France, les rapports Péry (1999) et Lindeperg (1999) ont largement montré que



la formation professionnelle continue n'atteignait pas une grande partie de ses ambitions. L'accès à la formation continue reste très inégal et la formation revient aux personnes déjà formées avec des disparités renforcées en fonction de la taille de l'entreprise, du secteur professionnel, du niveau de qualification et de la situation professionnelle de la personne. La formation initiale, c'est-à-dire celle de sa première scolarité, reste le moyen premier, si ce n'est unique pour la majorité des individus, de qualification. De fait, la formation continue permet au mieux de maintenir ses compétences, mais n'est pas un outil de "deuxième chance". De plus le système de formation est complexe, peu lisible et cloisonné et seuls ceux ayant des stratégies et des capacités à se former réussissent à utiliser le système.

### **Éducation permanente ou formation tout au long de la vie ?**

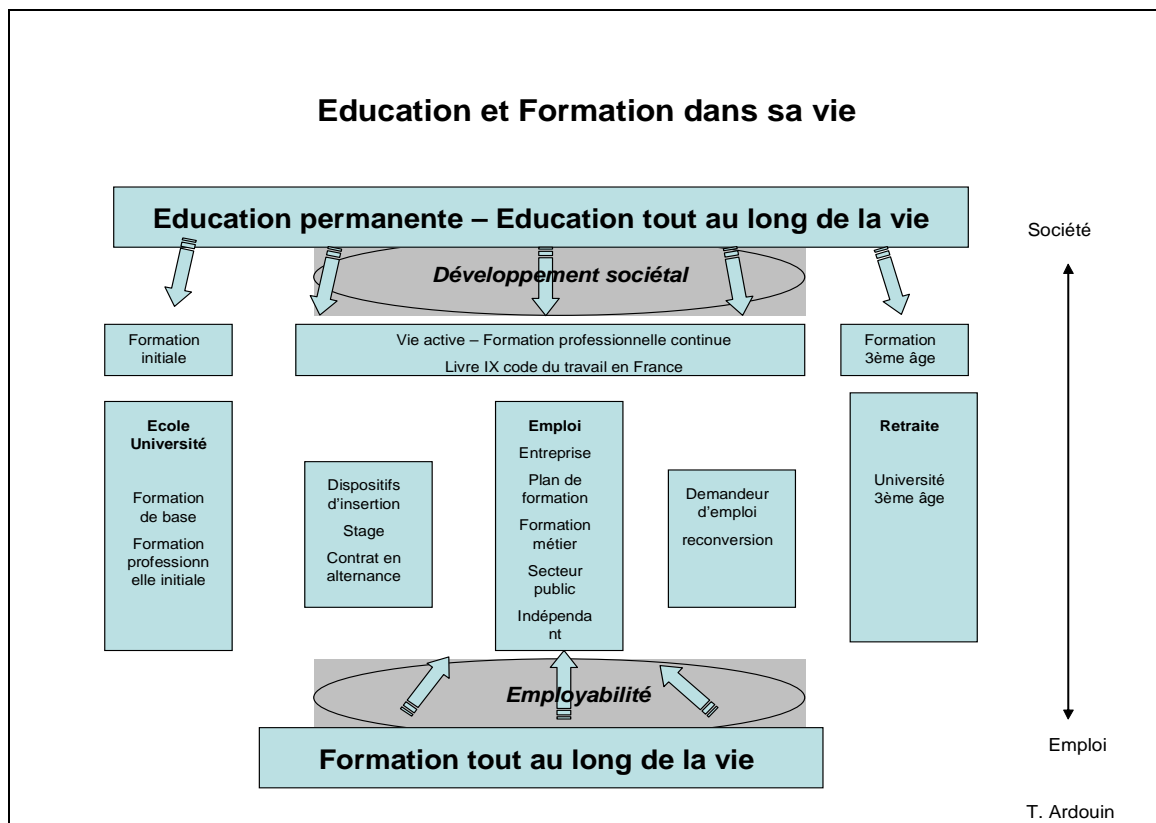
Parallèlement au passage de l'éducation à la formation en France, la Communauté Européenne, relevant aussi des disparités d'accès à la formation dans les systèmes européens souhaite impulser une politique de développement de la formation. Suite au Livre blanc (1995), la Commission européenne décrète l'année 1996 "Année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie". Entre le rapport Faure et le Livre blanc, Trautmann (1999) décèle une différence importante. Le dernier rapport a comme "parti pris de faire de l'employabilité la finalité dernière de l'éducation, c'est à dire la plus déterminante" (p.21).

Le Livre blanc insiste sur la dimension professionnelle et la logique d'emploi qui est importante, mais réductrice par rapport aux dimensions sociale, culturelle et professionnelle. Il apparaît un glissement qui situe explicitement la formation dans une logique socio-économique. Cette position se trouve renforcée en France par la loi du 4 mai 2004 qui évacue le terme d'éducation permanente pour lui substituer "la formation professionnelle tout au long de la vie" (art. 1). La finalité opérationnelle est renforcée dans l'article 2 :

*La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. La formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale.*

Si l'éducation fait partie intégrante de la vie de chacun, la formation tout au long de la vie est la nécessité pour une personne de développer un apprentissage en continu afin de maintenir et développer ses compétences professionnelles, préserver son employabilité au sein de son organisation ou de lui permettre d'obtenir un emploi dans une autre structure. La formation

tout au long de la vie est tournée prioritairement vers l'emploi, et s'apparente à la formation professionnelle continue, avant d'être tournée vers les personnes au sein de la société et pour le développement de celle-ci.



Ce schéma permet de bien faire apparaître les trois âges de la vie auxquels sont attachés chaque type de situation ou statut dans la formation ; scolarité avec la formation initiale des jeunes, vie active avec la formation professionnelle dans ses différentes dimensions et retraite avec la formation du troisième âge. La réalité est éminemment plus complexe et moins linéaire et il existe un brouillage des temporalités entre formation initiale, formation professionnelle sous ses différents statuts (stagiaire, salarié, demandeur d'emploi) et des différents objectifs : qualification, perfectionnement, insertion, promotion ou formation plus personnelle et culturelle, et des mondes sociaux de la formation.

Au-delà de la simple visibilité du schéma qui montrerait que la formation tout au long de la vie serait juste un peu moins longue que l'éducation tout au long de la vie c'est la finalité même de l'un et l'autre dont il est question. L'éducation se situe à tous les âges de la vie avec une finalité sociale ouverte alors que la formation, telle qu'elle est positionnée actuellement,

se focalise prioritairement sur la dimension professionnelle et le développement de l'employabilité.

### **Que reste-t-il de l'éducation permanente ?**

Il nous apparaît que la finalité première, et l'ambition de la loi de 1971, de formation du citoyen et de développement de la cité, disparaissent au profit de la seule dimension économique de la formation. La loi, appuyée par les orientations de la Commission européenne, institutionnalise alors la fonction socio-économique de la formation comme fonction unique. La logique de production est renforcée et prend le pas sur la logique d'éducation. Ainsi parler de "formation tout au long de la vie" n'est pas anodin par rapport au concept "d'éducation permanente" ou "d'éducation tout au long de la vie".

La formation s'inscrit comme une entité, où les différentes parties sont difficilement dissociables, entre formation personnelle et formation professionnelle, apprentissage théorique et appropriation pratique, temps professionnels et temps personnels, formation pour soi et formation pour l'institution et l'expérience et les connaissances. Le principe de formation tout au long de la vie correspond à une injonction à visée opérationnelle qui met à mal le concept d'éducation permanente dans son objectif global, pour un développement humaniste, culturel et social.

La formation, comme l'éducation dans son territoire, est tiraillée par un double paradoxe. Ces paradoxes sont liés à deux niveaux d'action : le renforcement de la culture et la préparation au travail dans une visée opérationnelle et à deux dynamiques : le renforcement des compétences des individus dans l'emploi et l'accès à la promotion sociale et à la mobilité professionnelle. Nous retrouvons notre problématique initiale du positionnement de la formation des adultes entre changement de la société – pour une société plus ouverte et plus juste – et adaptation de l'homme à l'environnement et à l'emploi.

Nous ne pouvons cependant pas avoir un regard binaire pour lequel la formation serait normative, applicative et techniciste d'une part, et humaniste, intégrative et ouverte d'autre part. Il s'agit de chercher à garder les fondements humanistes de la formation, intégrés aux Sciences de l'Éducation et s'adapter à l'environnement post moderne. La formation doit accepter les tensions, et travailler sur les apprentissages dans différents contextes. La formation a pour mission le développement des compétences mais elle ne doit pas oublier qu'elle agit *avec* – non pas *sur* ou *pour*, et encore moins *contre* – des individus.

## Bibliographie

- Bourgeois E, 2001, *L'adulte en formation*, Bruxelles, De Boeck.
- Durkheim E., 1922., *Éducation et Sociologie*.
- Comenius Jan Amos (1592-1670), « Pampaedia », De reum humanarum emendatione catholica. In Forquin J-C., 2002, *Les composantes doctrinales de l'idée d'Éducation permanente, Analyse d'un corpus international*, Paris, Unesco, L'Harmattan.
- Fabre M., 1992, *Qu'est ce que la formation*, Lyon, Se former +.
- Fabre M., 1994, *Penser la formation*, Paris, PUF.
- Faure E., 1972, *Apprendre à être*, Paris, Unesco, Fayard
- Gasse S., 2007, L'éducation non formelle : genèse d'une interaction entre les faits et idées dans les pratiques éducatives. In Astolfi J-P., Houssaye J., *Les idées et les faits font-ils des histoires en éducation ? Penser l'Éducation*, Hors Série, 167-174.
- Goguelin, P., 1987, *La formation-animation, une vocation*, Paris, Entreprise Moderne d'Édition.
- Honore B., 1992, *Vers l'œuvre de la formation*, Paris, L'Harmattan.
- Jobert G., 2006, Formation. In Barus-Michel, Enriquez, Lévy, *Vocabulaire de la psychosociologie*, Ramonville, érès, 353-359.
- Lindeperg G., 1999, *Les acteurs de la formation professionnelle : Pour une nouvelle donne*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- Palazzeschi Y., 1999, Promotion sociale et éducation permanente. In Dubar C., Gadéa C., *La promotion sociale en France*, Villeneuve d'Ascq , Septentrion.
- Péry N., 1999, *La formation professionnelle. Diagnostics, défis, enjeux*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- Union Européenne, 1995, Livre blanc sur l'éducation et la formation, *Enseigner et apprendre, vers la société cognitive*, Publication de l'UE.
- Trautmann J., 1999, Fin de l'idée d'Éducation permanente, *Actualité de la Formation Permanente* 159, Paris, Centre Inffo.
- Terrot N., 1997, *Histoire de l'éducation des adultes en France*, Paris, L'Harmattan.